

### Protection des lacs et cours d'eau de l'Outaouais: Une volonté commune d'agir, un plan d'action concerté !

Plus de 120 personnes ont participé, le 21 novembre dernier, au Forum régional sur la protection des lacs et cours d'eau de l'Outaouais, tenu au Complexe sportif de La Pêche.

Sous le thème « Une volonté commune d'agir, un plan d'action concerté », ce Forum avait pour but de présenter et valider le plan d'action régional intégré pour la protection des lacs et des cours d'eau de la région élaboré dans le cadre de la démarche **Bleu Outaouais**.

Les participants ont été appelés à valider et bonifier les propositions d'actions régionales et locales du plan d'action. Ces actions seront au cœur de la stratégie d'intervention régionale pour les trois prochaines années. La CRÉO compte assumer le leadership nécessaire, sous la bannière de **Bleu Outaouais**, afin de favoriser une meilleure cohésion des interventions et la synergie entre les principaux partenaires et intervenants de la région.



À la fin de la journée, les participants ont été invités à identifier leurs « coups de cœur » parmi les actions proposées, cet exercice visant à élaborer un échéancier de travail réaliste. Les participants ont entre autres fortement appuyé les actions suivantes :

**Inspection et vidange des fosses septiques :** Assurer l'efficacité et prioriser la mise à niveau des installations, assurer le traitement adéquat des eaux usées et rendre la vidange obligatoire partout sur les territoires.

**Promotion des bonnes pratiques :** Sensibiliser la population sur l'importance de la protection des lacs et cours d'eau en poursuivant la mise en œuvre de la campagne régionale initiée en septembre par le lancement du [Guide à l'intention des citoyennes et citoyens de l'Outaouais](#).

**Capacité de support et caractérisation des lacs et cours d'eau :** Soutenir le développement d'outils servant à caractériser la capacité de support des lacs et cours d'eau afin d'outiller les décideurs et assurer le développement harmonieux et durable de la villégiature.

**Protection des rives des lacs et cours d'eau :** Harmoniser la réglementation sur tout le territoire, renforcer les dispositions applicables et voir à la mise en vigueur afin d'assurer la protection des bandes riveraines.

**Naturalisation des berges :** Sensibiliser la population sur l'importance de reboiser les rives des lacs et cours d'eau par la présentation d'ateliers de reboisement via les associations de villégiateurs et les municipalités concernées.

D'autres actions seront mises en œuvre par les ministères, les municipalités et les MRCs, notamment en appuyant les actions des agriculteurs et des forestiers en ce qui a trait à la conservation des sols et la prévention du lessivage des sols dans les lacs, cours d'eau et terres humides ; en intégrant des mesures préventives pour diminuer les apports en sédiments et en phosphore générés par le réseau routier ; ainsi qu'en informant la population des situations à risque des plans d'eau et plages publiques de la région.

Les comités de bassins versants de la rivière du Lièvre (COBALI) et de la rivière Gatineau (COMGA), le Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDDO) et les Fédérations de lacs de la région travailleront pour leur part à augmenter le nombre d'associations de lacs, alors que le réseau de surveillance volontaire des lacs de la région sera assuré par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).



Plus de 120 partenaires étaient rassemblés au complexe sportif de La Pêche afin de partager leur point de vue sur les actions locales et régionales à prioriser, au cours des trois prochaines années, pour assurer la protection des lacs et cours d'eau de l'Outaouais.

Rappelons que **Bleu Outaouais** est un concept régional rassembleur autour duquel tous les partenaires concernés de la région sont conviés à regrouper leurs connaissances, expertises et ressources dans la réalisation d'actions communes pour la protection des lacs et cours d'eau de l'Outaouais.

### L'équipe de la CRÉO prend de l'expansion

Les membres du conseil d'administration ainsi que l'équipe interne de la CRÉO désirent souhaiter la bienvenue à de nouveaux membres dans son équipe de professionnels :

Ainsi, M. Charles Blais, qui occupait le poste de directeur de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO), occupera le poste de directeur adjoint de la CRÉO. Pour sa part, M. Richard Sévigny occupe le poste d'agent de développement de l'axe « Développement social et Santé » en remplacement de Mme Roxanne Lauzon.

M. Benoit Gauthier occupe quant à lui le poste d'agent de développement pour le dossier « Lutte à la pauvreté ». Mme Carole Perreault se joint à l'équipe en tant qu'agente de développement pour le dossier « Égalité Hommes-Femmes » alors que Mme Geneviève Lalande sera agente de développement pour le dossier « Planification intégrée du transport collectif ».

### À SURVEILLER

15 décembre 2008

Conseil d'administration de la CRÉO

10h30

Maison de l'Outaouais - 394, boul. Maloney Ouest, Gatineau